

Antitrust Europe : les propositions de Google seront jaugées par ses rivaux

Bruxelles, qui enquête sur **les pratiques de Google dans la recherche et la publicité en ligne**, a transmis à **125 entreprises** les propositions modifiées de la firme américaine visant à mettre un terme aux **abus de position dominante** dont elle est accusée.

« Dans le cadre de l'enquête en cours, la Commission européenne souhaite connaître l'opinion des plaignants et des autres acteurs du marché concernés par les propositions améliorées de Google. Dans cette optique, elle leur a adressé (lundi 28 octobre) des questionnaires », a déclaré **Antoine Colombani**, porte-parole du commissaire en charge de la concurrence **Joaquín Almunia**.

Google donnerait davantage de visibilité à ses rivaux

Les [propositions livrées par Google par le passé](#) n'ont pas convaincu ses concurrents, parmi lesquels **Microsoft**. En conséquence, Google a fait une nouvelle offre pour mettre un terme à **l'enquête européenne ouverte en novembre 2010** à son encontre. La société américaine, qui contrôle environ 90 % de la recherche en ligne en Europe, est accusée de promouvoir ses propres services, notamment dans la recherche locale et dans le domaine marchand, par le biais de pratiques anticoncurrentielles.

L'Europe s'intéresse tout particulièrement aux liens vers les services de Google mis en avant lors d'une **recherche verticale** pour leur assurer « un traitement préférentiel ». La manière dont Google utilise le contenu de concurrents et l'utilise dans ses propres offres (**scraping**) fait également débat.

Pour tenter de calmer la critique, Google propose d'**afficher dans un encadré au moins trois résultats de services concurrents** tels que ceux du comparateur de prix **Kelkoo** et du service de géolocalisation **ViaMichelin**. Google propose aussi de passer de 10 à 3 centimes le prix minimum (enchères) payé par les annonceurs sur des catégories et termes spécifiques de recherche.

La multinationale est prête à appliquer ces changements à l'ensemble des recherches effectuées en Europe via ses services, depuis la page d'accueil du moteur de recherche, la barre d'outils du navigateur ou encore un service vocal. **Tous les sites européens de Google sont concernés**.

« Nous avons apporté des changements significatifs pour répondre aux préoccupations de la Commission et augmenter considérablement la visibilité des services concurrents », a commenté **Al Verney**, un porte-parole de Google à Bruxelles. « Malheureusement nos concurrents semblent moins intéressés par la résolution du problème que par une dispute sans fin », a-t-il ajouté.

La concurrence réclame un engagement clair

Pour **David Wood**, directeur juridique d'**iComp**, regroupement d'entreprises actives dans l'e-commerce soutenu par Microsoft, le compte n'y est pas. « Google ne semble toujours pas offrir quelque chose qui l'empêche de privilégier systématiquement ses propres services et de manipuler les résultats, un

échec patent de l'offre initiale », a-t-il expliqué au *New York Times*. Avant d'ajouter : « *ce qui est nécessaire est une approche fondée sur des principes, des énoncés prospectifs, y compris un engagement clair de ne pas discriminer ses rivaux* ».

L'organisation **FairSearch Europe**, qui représente plusieurs plaignants, estime de son côté « *qu'aucun changement véritablement significatif n'a été apporté à la proposition initiale* ». D'autres entités sont déterminées à rejeter la dernière offre de Google, voire, si nécessaire, à porter l'affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne...

Les plaignants ont un mois pour commenter et tester les propositions améliorées présentées par Google. Si, à l'issue de cet examen, la Commission accepte ces propositions, elles devront être appliquées cinq années durant. Si Bruxelles s'y oppose, l'exécutif européen peut demander à Google de nouvelles modifications ou lancer une procédure antitrust formelle.

À Bruxelles, Joaquín Almunia a indiqué plus tôt ce mois-ci espérer conclure l'enquête lancée il y a trois ans par [un accord amiable](#) au printemps 2014.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – 10 questions sur Google](#)